



**BUREAU
VERITAS**

ISO 26000 RESPONSABILITE SOCIETALE

**BENÉDICTE PASQUETTE
ARNAUD FAUVERT**

MAI 2019

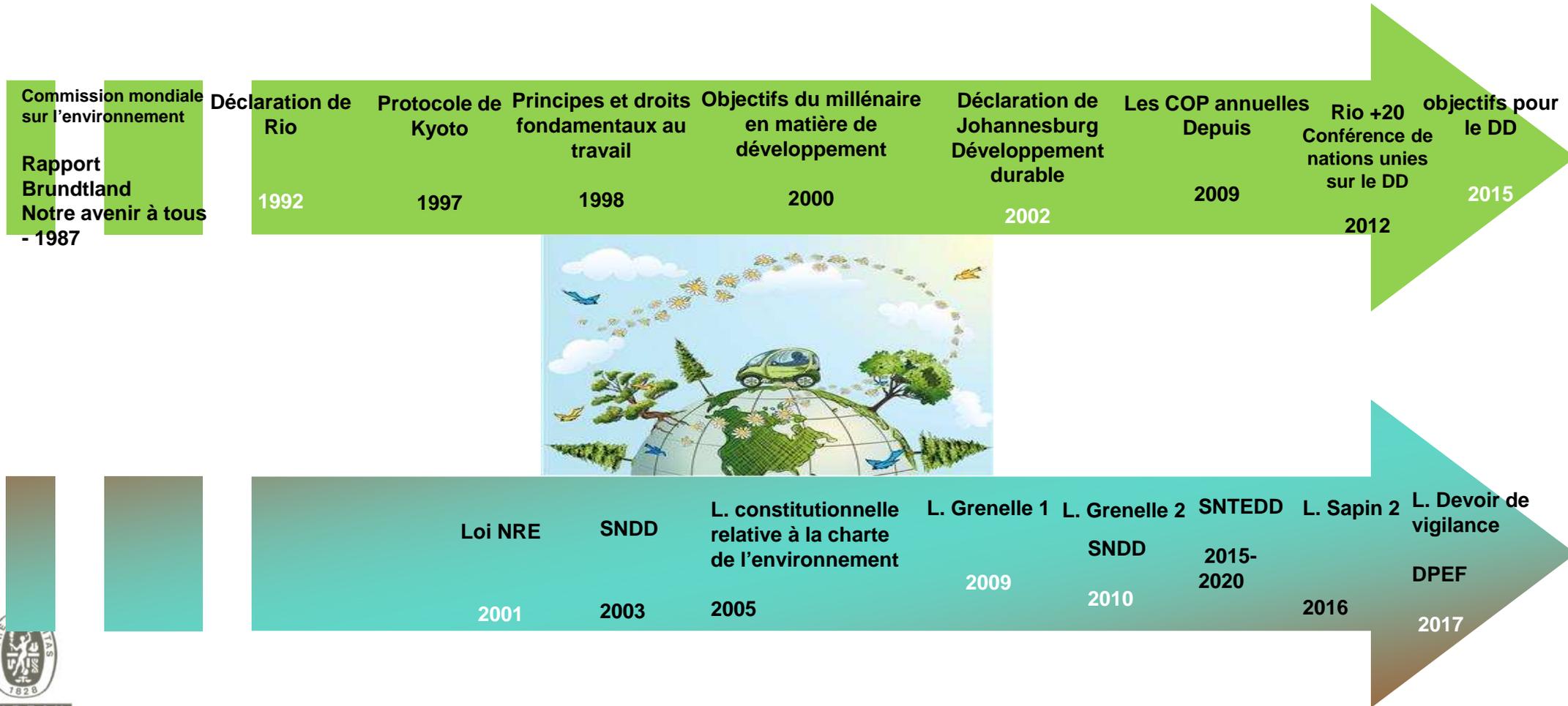


01

**LA RSE ET SON
CONTEXTE**

CONTEXTE

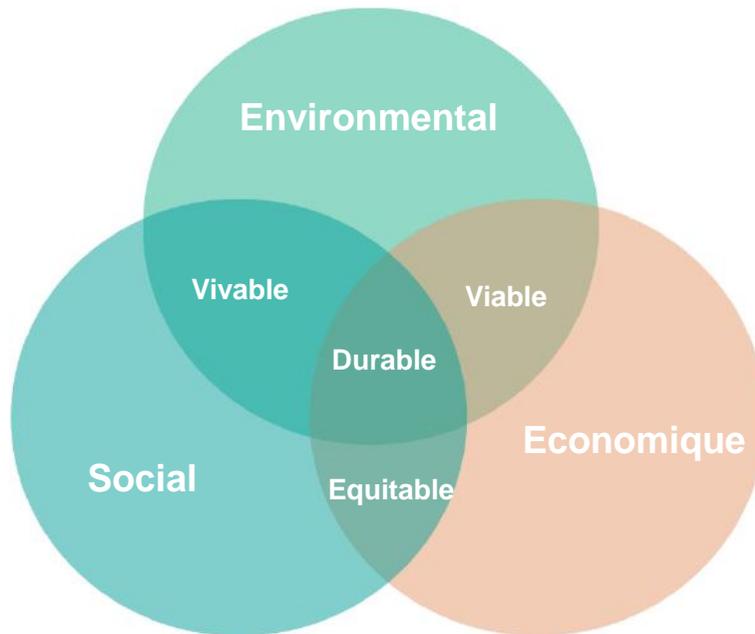
LE DEVELOPPEMENT DURABLE DATES PRINCIPALES



CONTEXTE

LE DEVELOPPEMENT DURABLE

Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs



La durabilité environnementale met l'accent sur la préservation d'un environnement viable, sur le maintien d'un capital naturel suffisant : ressources, changement climatique, biodiversité.

La durabilité sociale favorise les droits de l'Homme, la diversité, la santé et la sécurité et la solidarité au niveau communautaire et individuelle

La durabilité économique vise à développer et maintenir suffisamment de revenus économiques en évitant les risques et en garantissant la satisfaction du client



BUREAU
VERITAS

© Copyright Bureau Veritas Certification

CONTEXTE

LES OBJECTIFS DEVELOPPEMENT DURABLES (ODD) 2015



<https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>

[Le site de l'agenda 2030 en France : www.agenda-2030.fr](http://www.agenda-2030.fr)

Le 25 septembre, les pays ont eu la possibilité d'adopter un ensemble d'objectifs de développement durable pour **éradiquer la pauvreté, protéger la planète et garantir la prospérité pour tous** dans le cadre d'un nouvel agenda de développement durable. Chaque objectif a des cibles spécifiques à atteindre dans les 15 prochaines années.

Pour que les objectifs soient atteints, chacun doit faire sa part : les gouvernements, le secteur privé, la société civile et les personnes comme vous.

Souhaitez-vous vous impliquer ? Vous pouvez commencer par en parler autour de vous.



BUREAU
VERITAS

© Copyright Bureau Veritas Certification

CONTEXTE

OBLIGATION DE PUBLICATION DE DONNÉES RSE POUR CERTAINES ENTREPRISES

L'article 116 de la Loi NRE

- Publication des données sociales et environnementales dans les rapports annuels des 650 entreprises cotées sur le marché, Pas d'obligation de vérification par un tiers indépendant, Bilan mitigé

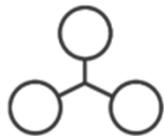
L'article 225 de la loi Grenelle 2

- loi « d'engagement national pour l'environnement » dit Grenelle 2, étend sous conditions l'obligation fixée par la loi NRE de présenter un bilan social et environnemental
- modifie le cinquième alinéa de l'article L. 225-102-1 du code de commerce
- engendre une obligation pour les entreprises, de présenter un bilan social et environnemental contenant des informations sur leurs engagements en faveur du développement durable
- Modifié par ordonnance et décret en août 2017



CONTEXTE

DEVOIR DE VIGILANCE & SAPIN II



Loi sur le devoir de vigilance

Achats responsables et pilotage des fournisseurs

Audit seconde partie :

- Audit SMETA
- Audit RSE sur-mesure

Audit tierce partie :

- Evaluation ISO 20400

Norme sur les achats responsables

- Label RFAR

Relation fournisseur achats responsables

Plateforme SAFE SUPPLY

- Outil permettant le calcul du risque fournisseur, cartographie des fournisseurs et priorisation/personnalisation de ses campagnes d'audits



Loi Sapin II

Maîtriser ses risques liés à la corruption

Certification ISO 37001,
Système de management anti-corruption



BUREAU
VERITAS

GENESE DE LA NORME ISO 26000

HISTORIQUE

Norme
publiée en
Novembre
2010



BUREAU
VERITAS

© Copyright Bureau Veritas Certification

FA142230

ISSN 0335-3931

norme française

NF ISO 26000
Novembre 2010

Indice de classement : X 30-026

ICS : 13.020.20

Lignes directrices relatives à la responsabilité sociétale

E : Guidance on social responsibility
D : Leitfaden gesellschaftlicher Verantwortung

Norme française homologuée

par décision du Directeur Général d'AFNOR le 13 octobre 2010 pour prendre effet le 13 novembre 2010.

Remplace le fascicule de documentation FD X 30-021, de mai 2003.

Correspondance Le présent document reproduit intégralement la Norme internationale ISO 26000:2010.

Analyse Le présent document fournit des lignes directrices pour tous types d'organisations concernant la responsabilité sociétale, quelle que soit leur taille ou leur localisation. Il définit les termes, les principes, les pratiques et les questions centrales de la responsabilité sociétale ainsi que la façon d'intégrer la responsabilité sociétale dans l'organisation.

Il a vocation à aider les organisations à contribuer au développement durable en visant à les encourager à aller au-delà du respect de la loi.

Il permet également de promouvoir une compréhension commune dans le domaine de la responsabilité sociétale et de compléter les autres instruments et initiatives de responsabilité sociétale, mais non de les remplacer.

Descripteurs **Thésaurus International Technique** : entreprise, gestion, économie, environnement, protection de l'environnement, développement durable, responsabilité sociétale, principe, mise en œuvre.

Modifications Par rapport au document remplacé, reprise de la Norme internationale et changement de statut.

Corrections

Édité et diffusé par l'Association Française de Normalisation (AFNOR) — 11, rue Francis de Pressensé — 93571 La Plaine Saint-Denis Cedex
Tél. : + 33 (0)1 41 62 80 00 — Fax : + 33 (0)1 49 17 90 00 — www.afnor.org

© AFNOR 2010

AFNOR 2010

1^{er} tirage 2010-11-P

© AFNOR 2010 — Tous droits réservés

STRUCTURE DE LA NORME ISO 26000

DOMAINE D'APPLICATION

ISO 26000

- ⚙ N'est pas une norme de certification
- ⚙ Est une norme de lignes directrices et non d'exigences
- ⚙ Ne fournit pas le cadre à un système de management



- ⚙ Fournit un cadre commun et un outil de référence **pour** les **Organisations** et les **Parties Prenantes**



STRUCTURE DE LA NORME ISO 26000

DEFINITION

**Un développement qui répond aux besoins du présent
sans compromettre la capacité des générations futures à
répondre aux leurs**

1987 - Commission mondiale sur l'environnement – Rapport notre avenir à tous Mme Brundtland



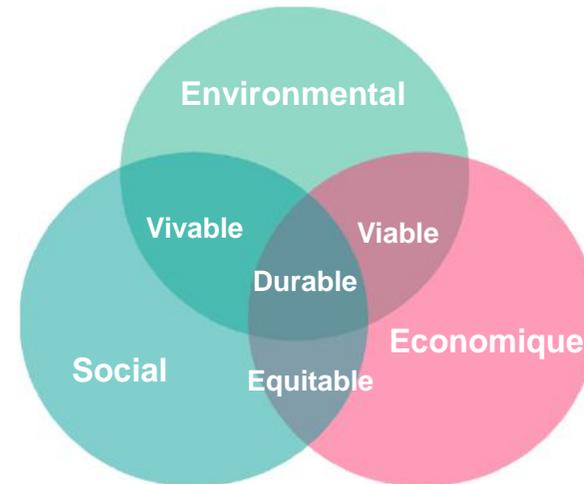
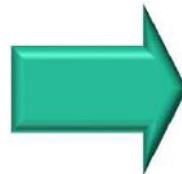
**BUREAU
VERITAS**

© Copyright Bureau Veritas Certification

STRUCTURE DE LA NORME ISO 26000

DEFINITION

contribution des
organisations au
Développement Durable



Intégration des préoccupations sociales, économiques et environnementales dans leur activités et dans les relations avec les parties prenantes.

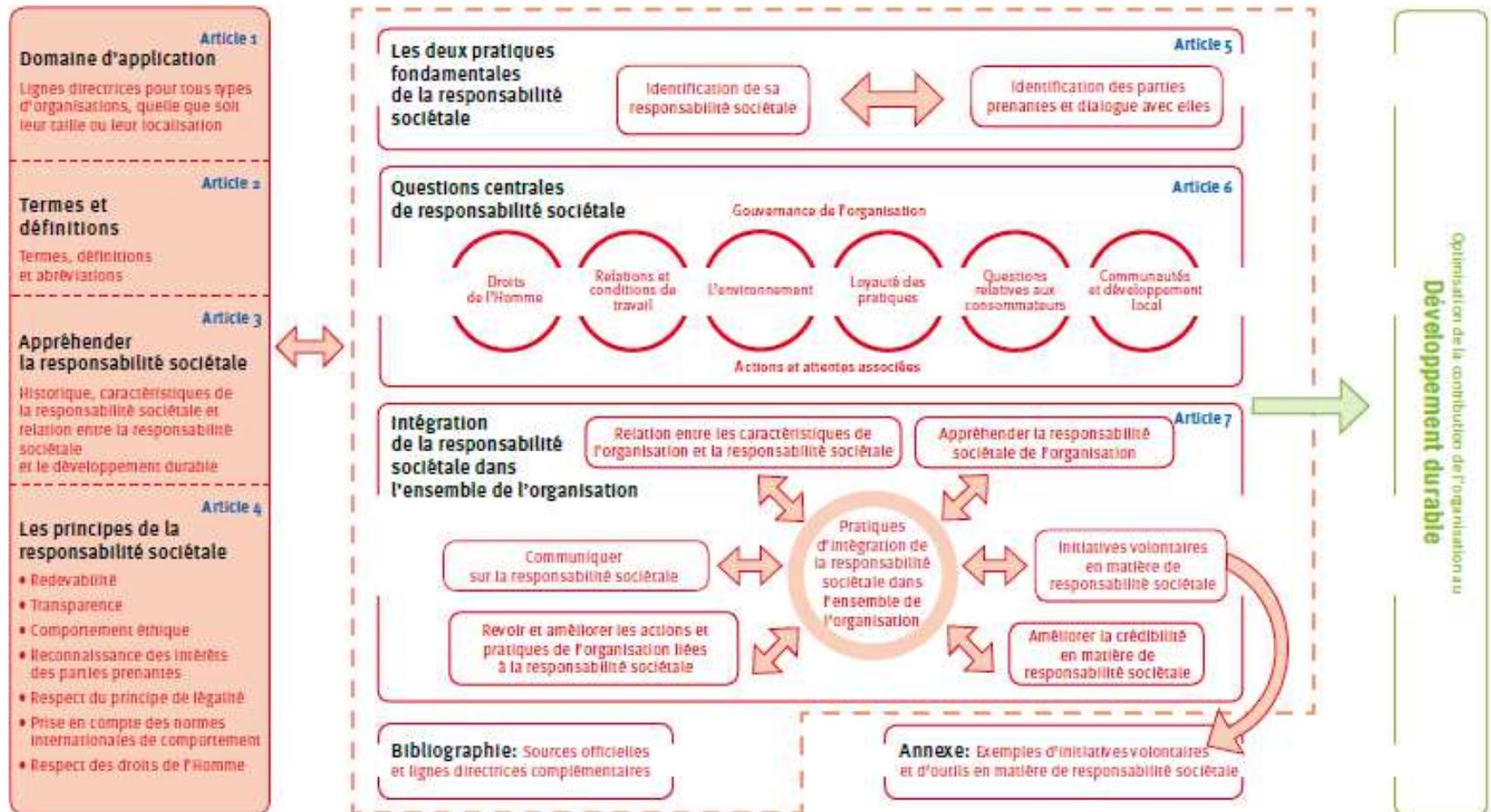


BUREAU
VERITAS

© Copyright Bureau Veritas Certification

STRUCTURE DE LA NORME ISO 26000

PRESENTATION



BUREAU VERITAS

© Copyright Bureau Veritas Certification

Source : <https://www.iso.org/fr/publication/PUB100260.html>

DETERMINATION DES ENJEUX ET DES PARTIES PRENANTES

LES 2 PILIERS DE LA RSE SELON ISO 26000

2 éléments fondateurs dans la démarche de responsabilité sociétale

- ☀ Identifier la responsabilité sociétale de l'organisation
- ☀ Identifier ses parties prenantes et dialoguer avec elles

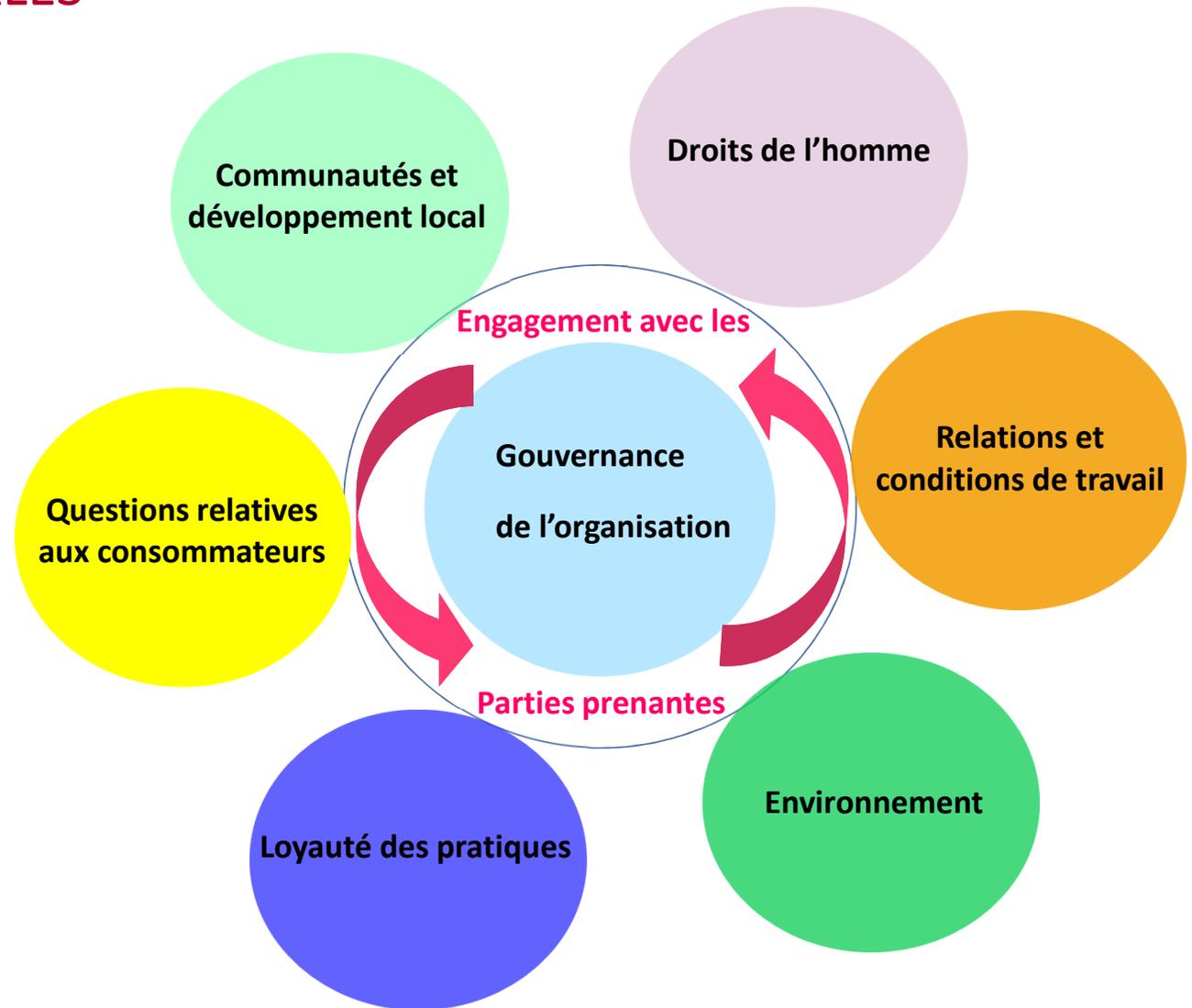


**BUREAU
VERITAS**

© Copyright Bureau Veritas Certification

LES 7 QUESTIONS CENTRALES

VUE GLOBALE



BUREAU
VERITAS

© Copyright Bureau Veritas Certification

LES 7 QUESTIONS CENTRALES

STRUCTURE DE CHAQUE QUESTION CENTRALE

Les questions centrales concernent toutes les organisations

Chaque question centrale est divisée en domaines d'action

Tous les domaines d'action ne concernent pas toutes les organisations



PLAN TYPE D'UNE QUESTION CENTRALE

- ⚙ **Vue d'ensemble**
 - Organisations et la question centrale X
 - Question centrale X et responsabilité sociétale

- ⚙ **Principes et considérations**
 - Principes
 - Considérations

- ⚙ **Domaine d'action 1**
 - Description du domaine d'action
 - **Actions et attentes associées**

- ⚙ **Domaine d'action 2**
 - Description du domaine d'action
 - **Actions et attentes associées**

.....

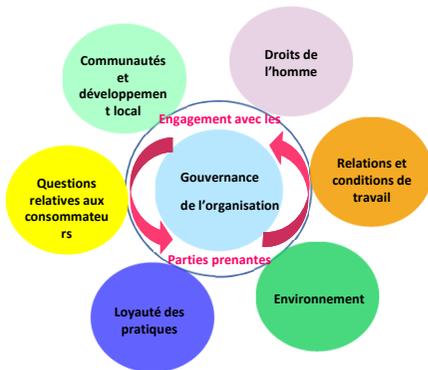


**BUREAU
VERITAS**

© Copyright Bureau Veritas Certification

LES 7 QUESTIONS CENTRALES

GOUVERNANCE



Structures et processus de prise de décision § 6.2.3

Gouvernance
de l'organisation

Intégration des 7
principes de
Responsabilité
sociétale §4

- Identification et dialogue avec les parties prenantes
 - Devoir de vigilance et sphère d'influence
 - Identification de sa responsabilité sociétale : domaine d'actons importants et pertinents
 - Programmes des actions priorisées
 - Intégration dans le système de management : stratégie, sensibilisation, structure, surveillance et revue, communication, crédibilité et initiatives volontaires
- développement durable *issus des § 5 et 7*

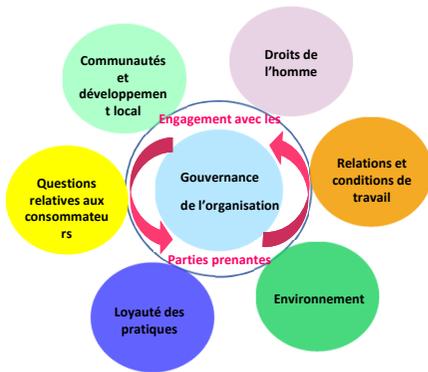


BUREAU
VERITAS

© Copyright Bureau Veritas Certification

LES 7 QUESTIONS CENTRALES

DROITS DE L'HOMME



Devoir de vigilance

Situations présentant un risque pour les droits de l'homme

Principes fondamentaux et droits au travail



Prévention de la complicité

Droits économiques, sociaux et culturels

Remédier aux atteintes aux droits de l'homme

Droits civils et politiques

Discrimination et groupes vulnérables

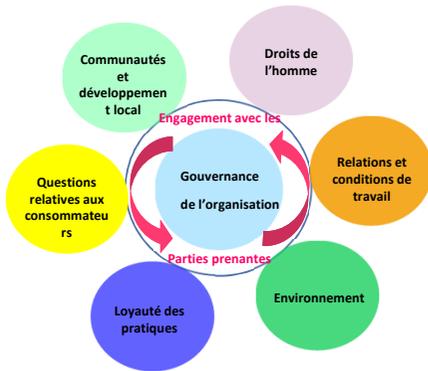


BUREAU VERITAS

© Copyright Bureau Veritas Certification

LES 7 QUESTIONS CENTRALES

RELATIONS ET CONDITIONS DE TRAVAIL



Emploi et relations employeur/employé

Conditions de travail et protection sociale

Dialogue social

Santé et sécurité au travail

Développement du capital humain

**Relations et
conditions de travail**

§ 6.4

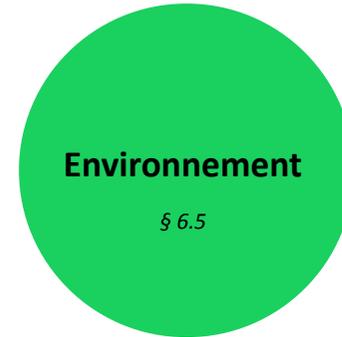
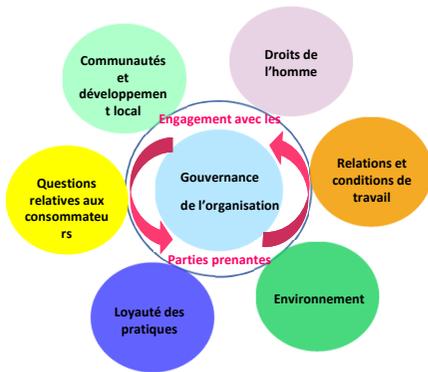


**BUREAU
VERITAS**

© Copyright Bureau Veritas Certification

LES 7 QUESTIONS CENTRALES

ENVIRONNEMENT



- Prévention de la pollution
- Utilisation durable des ressources
- Atténuation des changements climatiques et adaptation
- Protection de l'environnement, biodiversité et réhabilitation des habitats naturels

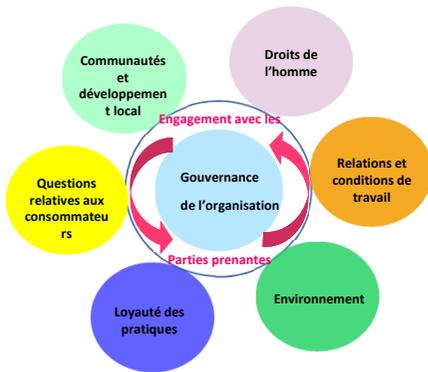


BUREAU
VERITAS

© Copyright Bureau Veritas Certification

LES 7 QUESTIONS CENTRALES

LOYAUTE DES PRATIQUES



Lutte contre la corruption

Engagement politique responsable

Concurrence loyale

Promotion de la responsabilité
sociétale dans la chaîne de la
valeur

Respect des droits de propriété

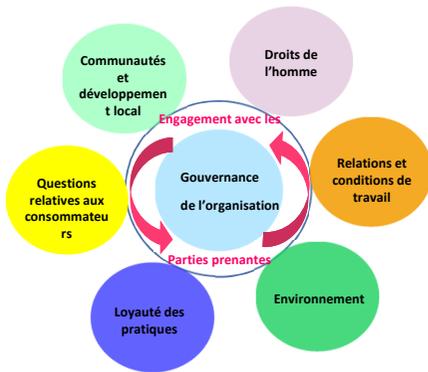


BUREAU
VERITAS

© Copyright Bureau Veritas Certification

LES 7 QUESTIONS CENTRALES

QUESTIONNES RELATIVES AUX CONSOMMATEURS



SAV, assistance et résolution des réclamations et litiges pour les consommateurs

Pratiques loyales de commercialisation, d'informations et de contrats

Protection de la santé et sécurité des consommateurs

Consommation durable

Questions relatives aux consommateurs

§ 6.7

Protection des données et de la vie privée des consommateurs

Accès aux services essentiels

Education et sensibilisation

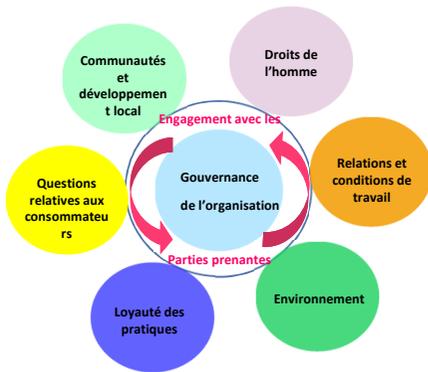


BUREAU VERITAS

© Copyright Bureau Veritas Certification

LES 7 QUESTIONS CENTRALES

COMMUNAUTÉS ET DEVELOPPEMENT LOCAL



Implication auprès
des communautés

Education et culture

Investissement
dans la société

**Communités et
développement
local**

Création d'emploi et
développement des
compétences

Santé

§ 7.8

Développement des
technologies et accès à la
technologie

Création de richesses
et de revenus



**BUREAU
VERITAS**

© Copyright Bureau Veritas Certification



02

**BENEFICES DE LA
RSE**

LES BENEFICES DE LA RSE POUR LES ENTREPRISES

LES SOLUTIONS DE BUREAU VERITAS CERTIFICATION

Améliorer la performance globale

- Augmentation de la performance de 13% en moyenne selon une étude réalisée par France stratégie.
- Les démarches RSE sont également regardées par les investisseurs qui considèrent de plus en plus la démarche RSE et ses résultats pour accorder leurs financements
- D'autres études ont montré que les entreprises se conformant aux normes RSE comme [la norme ISO 14001 sont plus productives et plus performantes](#), mais aussi qu'elles gagnaient plus facilement des parts de marché

Connaitre et maîtriser les risques

- Relatifs aux différents thèmes RSE sur le périmètre de la société
- mais aussi sur celui de sa sphère d'influence et notamment de la chaîne d'approvisionnement, ce qui permet de s'assurer de la disponibilité des matières premières sur le long terme

Réduire ses dépenses

- Par le suivi de certains sujets comme l'énergie, de la consommation d'eau....

ACHATS RESPONSABLES – SYSTÈME MANAGEMENT ANTI-CORRUPTION

LES SOLUTIONS DE BUREAU VERITAS CERTIFICATION

Motiver et fidéliser ses collaborateurs et attirer de nouveaux talents

- La RSE implique de se préoccuper du bien être de ses collaborateurs, de la qualité de vie au travail, et se traduit par des valeurs, des orientations en lien directs avec ce que représente la RSE pour l'entreprise....des sujets qui sont attractifs pour les collaborateurs.

Innovover

- Prendre en compte les différentes questions RSE au niveau de son management et de ses produits et services, ce qui conduit à des innovations

Maintenir ses marchés ou accéder à de nouveaux marchés

- Les appels d'offres intègrent de plus en plus de critères RSE et via la cascade induite par différents textes cela va s'amplifier

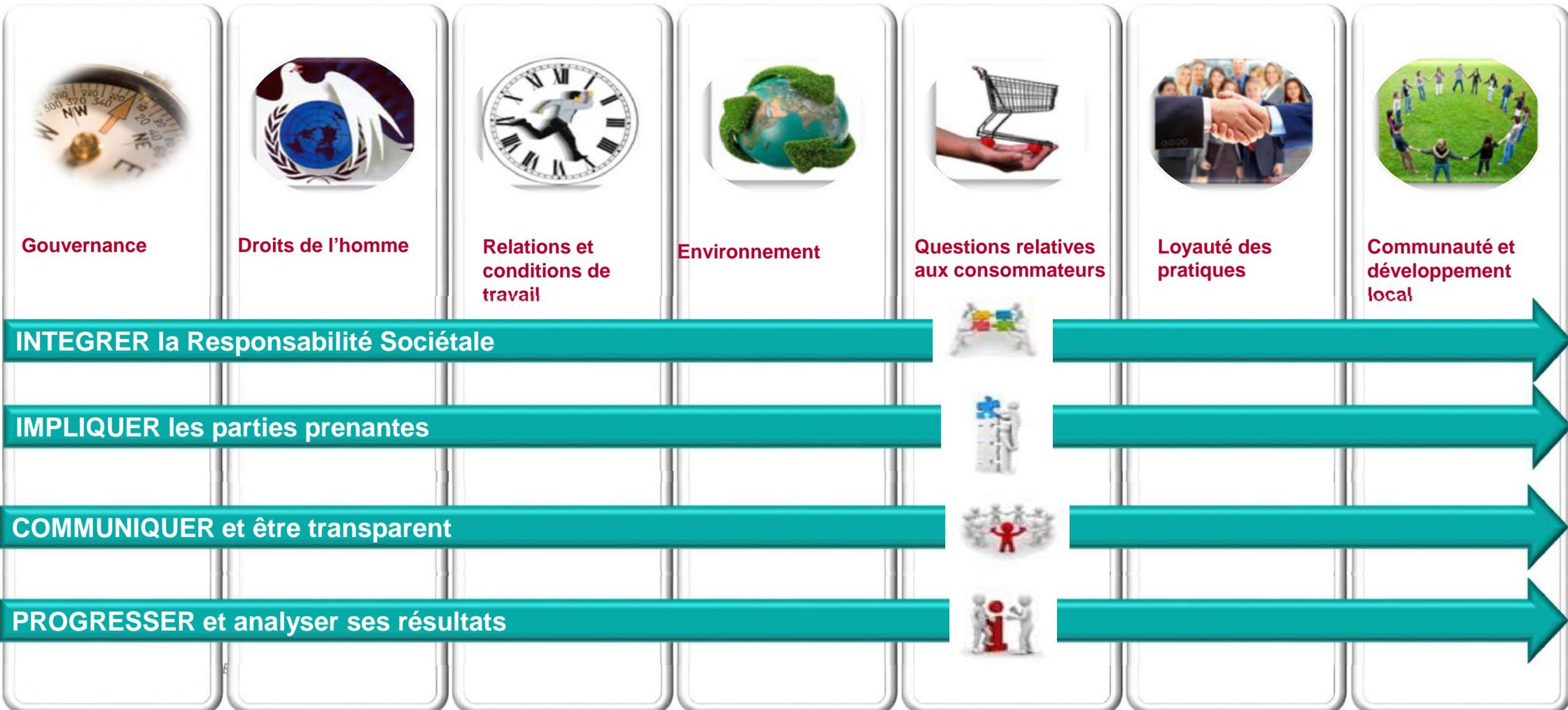


03

OUTILS
D'EVALUATION

CAP 260008 OUTIL D'ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE RSE

STRUCTURE DE CAP 26000



PRESENTATION GENERALE DE CAP 26000

STRUCTURE DE L'OUTIL CAP 26000

Question centrale

Domaine d'action

Point évalué

Dimension

4. ENVIRONNEMENT



4.4 : Protection de l'environnement, biodiversité et réhabilitation des habitats naturels

4.4.1 Valorisation de la protection des services éco systémiques
4.4.2 Préservation des milieux
4.4.3 Préservation des espèces



4.5 : Implication des parties prenantes

4.5.1 Implication des parties prenantes



4.6 Communication et transparence

4.6.1 Communication et transparence



4.7 Résultats et progrès

4.7.1 Résultats et progrès



BUREAU
VERITAS

METHODOLOGIE D'EVALUATION DE CAP 26000

ETAPES D'EVALUATION

EVALUATION CAP 26000

1

Découverte stratégique

*Périmètre et stratégie de responsabilité
sociétale en cours*

2

Evaluation sur site

Entretiens, échanges et analyses

3

Rapport d'évaluation

*Vision globale et détaillée de la
performance de la stratégie sociétale*



Evaluation « Flash »
(pas d'engagement de suivi)

Suivi tous les 18 mois
ou tous les 12 mois ou tous les 24 mois

**BUREAU
VERITAS**

© Copyright Bureau Veritas Certification

METHODOLOGIE D'EVALUATION CAP 26000

LES RAPPORTS D'EVALUATION

BUREAU VERITAS
Certification

NOM DU CLIENT

adresse
CP Ville

Bureau Veritas Certification déclare que la démarche de responsabilité sociale,
basée sur les recommandations de l'ISO 26000,
engagée par nom du client
a été évaluée en mois d'évaluation selon :

CAP 26000

Visibilité des termes et scores obtenus :

Les précisions et les scores détaillés figurant sur le rapport de synthèse sont disponibles
auprès de l'organisation évaluée.

Date d'approbation : dsle

Numéro d'affaire : xxxxxxxxxxxxxxxx

Jacques Matillon
Directeur Général

BUREAU EN CHARGE: Bureau Veritas Certification France - 201, avenue du Général de Gaulle - 92099 Paris La Défense
BUREAU LIQUET/SUP: Bureau Veritas Certification France - 11, Avenue des Pêcheurs - 93100 La Courneuve



**BUREAU
VERITAS**

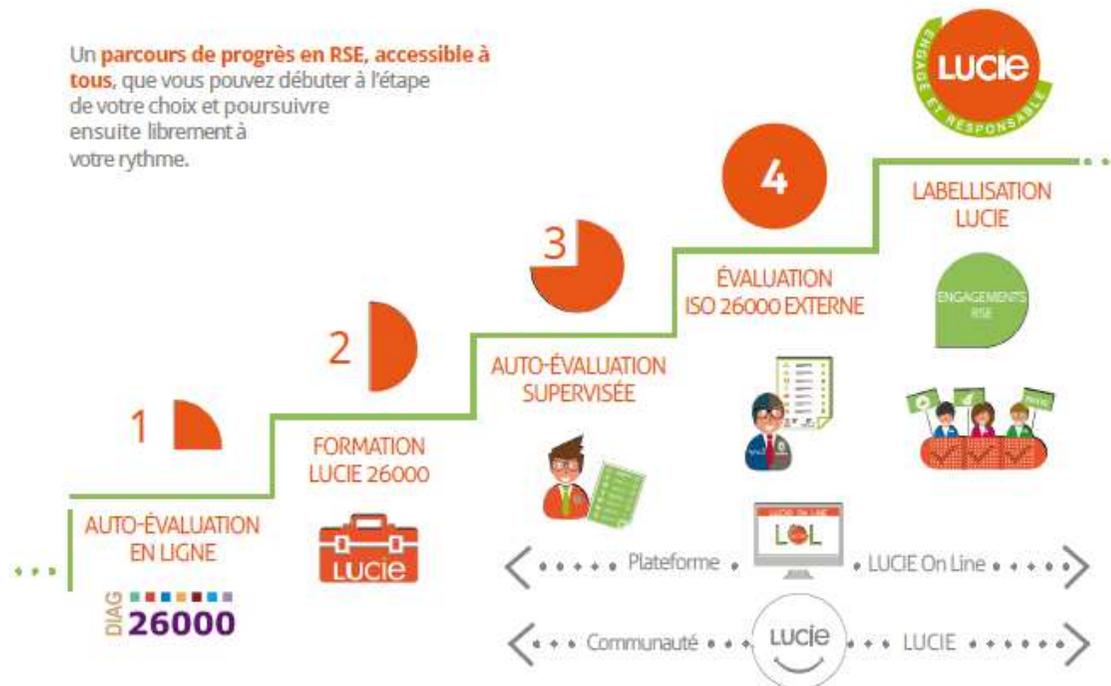
© Copyright Bureau Veritas Certification

LABEL LUCIE LABEL D'ENGAGEMENT

LE PARCOURS

LE PARCOURS 1, 2, 3... LUCIE !

Un **parcours de progrès en RSE, accessible à tous**, que vous pouvez débiter à l'étape de votre choix et poursuivre ensuite librement à votre rythme.



Référentiel Lucie

- La mise en place de la démarche RSE est progressive et accompagnée par des formations par exemple
- L'agence Lucie met à disposition Lucie on Line pour la réalisation de l'auto diagnostic et l'évaluation
- Le rôle de BV Certification dans ce parcours est limité à l'évaluation externe pour éviter les conflits d'intérêts



BUREAU
VERITAS

© Copyright Bureau Veritas Certification

LABEL LUCIE LABEL D'ENGAGEMENT

LE PARCOURS

LE CHOIX D'UNE DÉMARCHE DE PROGRÈS EXIGEANTE



Référentiel Lucie

- La mise en place de la démarche RSE est progressive et accompagnée par des formations par exemple
- Le rôle de BV Certification dans ce parcours est limité à l'évaluation externe pour éviter les conflits d'intérêts



BUREAU
VERITAS

© Copyright Bureau Veritas Certification

LABEL LUCIE LABEL D'ENGAGEMENT

LE PARCOURS

6 RAISONS D'ADOPTER LUCIE



S'engager pour une cause qui compte

L'organisation ne peut plus être un simple acteur économique. Elle doit créer du sens, avoir des valeurs et remplir sa mission en ayant un impact positif sur les hommes et le territoire.

Avec le parcours 1, 2, 3... LUCIE, expérimentez la RSE positive.



Être un acteur reconnu du changement

Utilisez le logo LUCIE sur l'ensemble de vos supports de communication et prouvez à tous votre impact positif et votre engagement sociétal et responsable.

LUCIE vous donne la parole sur son blog et ses réseaux sociaux.



Choisir un label indépendant à tous les niveaux

LUCIE n'est ni juge, ni partie. L'évaluation est réalisée par un auditeur externe et le label est octroyé par un comité de labellisation indépendant. LUCIE crédibilise votre démarche RSE.



Être une organisation où il fait bon travailler

Votre engagement compte et améliore votre marque employeur. Avec LUCIE, redonnez du sens au travail afin d'attirer et de fidéliser les talents au sein de vos équipes.



S'améliorer en continu et réduire les risques

S'engager avec LUCIE permet d'améliorer en continu les processus internes de votre organisation. Les risques liés à l'activité sont ainsi réduits de manière significative.



Bénéficier d'avantages et réaliser des économies

Accédez à un réseau partageant les mêmes valeurs et une mission commune. Profitez de réductions entre membres et participez à nos événements sur tout le territoire.

CHIFFRES CLÉS



2007
création du 1^{er}
label RSE en France

+ 200
organisations
engagées



X6
croissance de la
Communauté
en 5 ans

+ 300
évaluations
RSE réalisées



+ 100
spécialistes de la
RSE partenaires

15
déclinaisons
sectorielles



BUREAU
VERITAS

© Copyright Bureau Veritas Certification

VERIFICATION DE DONNÉES EXTRA-FINANCIERES

EVOLUTIONS REGLEMENTAIRES

2013 Grenelle 2

- Loi Grenelle I art 53
- Loi Grenelle II art 225
- Décret 2012-557
- Arrêté du 13 mai 2013

2016 Grenelle 2

- Loi de transition énergétique pour la croissance verte (n°2015-992)
- Loi sur la lutte contre le gaspillage alimentaire (n°2016-138)
- Décret 2016-1138
- Loi travail (n°2016-1088)

2017 Grenelle 2

- Transposition de la directive européenne RSE (n°2014/95/UE)
- **Ordonnance 2017-1180** (Code de commerce L.225102-1, L.221-7, L.225-37-4, L.823-10)
- **Décret 2017-1265** (Code de commerce (R.225-104, R.225-105, R.225-105-1, R.225-105-2))
- Loi Sapin
- Loi sur le devoir de vigilance



BUREAU
VERITAS

© Copyright Bureau Veritas

VERIFICATION DE DONNÉES EXTRA-FINANCIERES

METHODOLOGIE



- Réunion de lancement
- Identification du périmètre de reporting
- Compréhension de l'organisation
- Planning de la mission (sites audités, agenda)
- Collecte de documents

- revue des procédures internes (pertinence, exhaustivité, fiabilité, neutralité, intelligibilité)
- revue du périmètre fiabilité des outils et méthodes
- Revue du périmètre temporel
- Préparation outils vérificateurs et brief de l'équipe ...
- Programmation des audits et confirmation aux sites

- Vérification du respect des procédures de reporting
- Vérification des données reportées par le site : test de détail sur les données sources, compilation et contrôle au niveau du site
- Transfert des données au niveau du siège

- Revue des contrôles internes réalisés
- Revue de la consolidation des données : contrôles, cohérence, calculs ou autre traitement au niveau
- Revue des données qualitatives

- Vérification de la conformité de la déclaration PEF aux textes
- Présentation du modèle d'affaires, description des principaux risques, description des politiques (ou explication de leur absence), description des diligences raisonnables et présentation des résultats ICP inclus

- Synthèse de la revue des procédures
- Rapports d'audit sur site
- Rapport consolidé et recommandations
- Rapport de vérification
- Restitution des constats, discussion et émission du rapport de vérification
- Retour d'expérience



BUREAU
VERITAS

ACHATS RESPONSABLES – SYSTÈME MANAGEMENT ANTI-CORRUPTION

LES SOLUTIONS DE BUREAU VERITAS CERTIFICATION

Intégrez la démarche ACHATS RESPONSABLES & ANTI-CORRUPTION dans votre stratégie et embarquez les fournisseurs dans votre démarche.

La certification ou l'évaluation de votre politique Achats Responsables & Anti-Corruption vous apportent crédibilité, reconnaissance et transparence, vérifiée par un organisme indépendant reconnu internationalement.

1. Audit seconde partie :

- Smeta/Sedex
- Référentiel Sur-mesure



| **Audits sur-mesure de vos fournisseurs**
Maîtrisez votre chaîne d'approvisionnement au moyen d'audits seconde partie dans un souci de due diligence

2. Audit tierce partie – politique Achats Responsables :

- Référentiel de la Médiation des entreprises : ISO 20400 + Label Relations Fournisseurs & Achats Responsables (RFAR)



| **Evaluation Achats Responsables**
Évaluez vos pratiques en matière d'Achats Responsables – selon la norme ISO 20400 et le Label RFAR

3. Plateforme SAFE SUPPLY

- Outil permettant le calcul du risque fournisseur, l'identification d'une cartographie des fournisseurs et la priorisation/personnalisation de ses campagnes d'audits



| **Index SAFE SUPPLY**
Déterminez un index de risque fournisseur, par le biais de l'application digitale Safe Supply

4. Audit tierce partie – politique Anti-Corruption :

- ISO 37001



| **Evaluation selon l'ISO 37001**
Montrez vos engagements en matière de lutte contre la corruption, au regard de la loi SAPIN II